

Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules



Le titulaire de ce bac pro est un technicien d'atelier. Sa formation lui permet d'établir un diagnostic en utilisant des instruments de mesure et de contrôle informatisés. Il élabore une méthode de réparation ou d'entretien en tenant compte des coûts. Il sait exécuter les réparations ou donner au personnel exécutant les indications nécessaires. Il est capable d'organiser et de gérer un atelier pour en optimiser le fonctionnement ainsi que d'accueillir et de conseiller la clientèle.

Il effectue également les révisions et les contrôles périodiques des véhicules : graissages, vidanges, examens d'usure des pièces, changements de pneus...

Il peut établir la facture, compléter les documents de suivi de la maintenance, expliquer au client l'intervention effectuée

i Débouchés

Les emplois se trouvent dans les entreprises qui dépendent des réseaux constructeurs (succursales, concessionnaires, agents). Les entreprises qui traitent des véhicules toutes marques constituent également des débouchés. Les flottes autoroutières, les administrations, les services de maintenance des entreprises de transport ou les garages indépendants sont autant d'organismes où peut postuler le technicien d'atelier.

Métier(s) accessible(s) :

- contrôleur(se) technique automobile
- électronicien(ne) automobile
- responsable du service après-vente (support technique)
- technicien(ne) automobile

i Accès à la formation

Après la 3^e, seconde professionnelle Métiers de la maintenance

Qualités requises :

- esprit logique
- méthode, rigueur, soin
- patience

i Programme

Grille horaire (a)	2 nd e	1 ^{ère}	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
 (d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,) ou poursuite d'études

i Enseignements professionnels

- Mécanique : les élèves apprennent à lire des dessins, des schémas, des graphes..., à comprendre les liaisons mécaniques et les éléments qui composent un système. Ils étudient les mouvements des divers constituants d'un véhicule : actionneurs (vérins, moteurs fluides, moteurs électriques), transmetteurs et convertisseurs de mouvements (engrenages, chaînes et courroies, vis, écrous...), constituants de mise en service et d'arrêt (embrayage, freins), le fonctionnement des systèmes, les relations entre les différentes pièces.



- Ils acquièrent également des connaissances en hydraulique, pneumatique, électricité, électronique et systèmes automatisés.
- À l'atelier : ordinateurs de diagnostic, dossiers techniques, catalogues et documentation du constructeur, schémas.
- Communication, commercialisation, organisation de la maintenance. Accueil et conseil, évaluation du temps de réparation, ordre de réparation, éléments de facturation, carnets d'entretien et fichiers clients, démarche qualité.

Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de **22 semaines** réparties sur les trois années de formation.

La période de formation en milieu professionnel assure la continuité de la formation et permet à l'élève de compléter et de renforcer ses compétences..

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement ;
- d'utiliser des matériels d'intervention ou des outillages spécifiques ;
- de s'approprier les démarches qualité mises en place dans l'entreprise ;
- de mettre en œuvre ses compétences dans le domaine de la communication avec tous les services ;
- de prendre conscience du rôle de tous les acteurs et des services de l'entreprise.

Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique et technique	
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	1.5
E2 : Epreuve d'analyse préparatoire à une intervention	3
E3 : Epreuve prenant en compte la formation en entreprise	
Sous-épreuve E31 : Réalisation d'interventions sur véhicule	4
Sous-épreuve E32 : Communication technique : diagnostic sur système mécanique	3
Sous-épreuve E33 : Diagnostic d'un système piloté	3
Sous-épreuve E34 : Economie gestion	1
Sous-épreuve E35: Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	2

E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2	Pts>10

Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.
- BTS Maintenance des véhicules option véhicule de transport routier

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Aude (11)

Narbonne - Lycée Louise Michel (Public) **I**

Gard (30)

Alès - Lycée privé la Salle (Privé) **I**

Nîmes - Lycée professionnel Jules Raimu (Public) **I A**

Haute-Garonne (31)

Toulouse - lycée polyvalent Joseph Galliéni (Public) **I A**

Hérault (34)

Béziers - Purple campus Béziers (CFA CCI Occitanie) **A**

Tarn-et-Garonne (82)

Valence d'Agen - lycée polyvalent Jean Baylet (Public) **I A**

I formation initiale

A formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible

Nouveau :

Dès la rentrée scolaire 2022, l'École militaire préparatoire technique (EMPT) implantée à Bourges, proposera une offre de formation à partir de la classe de 1^{re} pour le baccalauréat maintenance des véhicules de transport routier (MVTR) ; Cette nouvelle école offrira, aux jeunes attirés par une filière technique, de devenir sous-officier au sein de l'armée de Terre.

Parallèlement à l'enseignement académique, professionnel et technique, les élèves de l'EMPT, recevront une formation militaire élémentaire. Durant leur scolarité, ils effectueront dix semaines par an d'entraînement militaire et participeront à des activités mémorielles et de cohésion.

Ce nouveau dispositif s'adresse à des jeunes mineurs d'au moins 16 ans engagés sous un statut militaire spécifique.

Un contrat de sous-officier de l'armée de Terre de 9 ans sera proposé à l'issue de la formation et de l'obtention du diplôme du Baccalauréat professionnel leur permettant de rejoindre l'École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) de Saint-Maixent pendant 4 mois.

<https://rh-terre.defense.gouv.fr/formation/l-empt-presentation>

En savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).



Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès
04 49 05 80 81 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze
04 49 05 80 85 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Lunel
04 48 18 55 30 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende
04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve
04 48 18 55 60 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Esplanade
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes
04 49 05 80 80 - ce.0301328f@ac-montpellier.fr

Perpignan
04 11 64 23 66 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas
04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades
04 11 64 23 55 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète
04 67 67 31 00 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac
05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix
05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes
05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau
[05 65 60 98 20](tel:0565609820) - cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban
05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret
05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers
05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez
05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens
05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes
05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre
05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail
05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord
05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Ranguel
05 67 52 41 55 - cio.tlseranguel@ac-toulouse.fr

